

Collectif de la Tour du 9 octobre 2022 à 10h

Présents : Ben, Françoise, Christine, Dédé, Vincent, Patricia, Thierry, Christian, Annie, Fredé, Hélène, Barbara B., Fleur, Arnaud, Nil, Philippe.

Excusés : Luis, Anne-Claire, Barbara F., Émilie, Pierre et Morgan F., François A., Martin.

Patricia s'occupe de la répartition du temps de parole.

Ben rappelle l'ordre du jour.

CALENDRIER DE L'ANNEE 2022-2023

La réunion à Glandage (en 2022) a permis des contacts positifs avec la commune et avec des représentants de « TERRES FERMES » (accueil de personnes et/ou enfants en difficulté, en lien avec une activité agricole sur le lieu de l'hébergement). On alternera probablement les AG une année à Glandage, une année à Die.

En 2023, choisir DIE comme lieu de rencontre pour l'AG 2023 permettra de nouer des liens avec les associations du Diois.

- **SAMEDI 28 JANVIER 2023** : Collectif, pour poser les bases de la « Fête des 30 ans » avec la participation (si possible) de représentants d'associations du Diois. Se tiendra chez Fred et Nathalie au Poët-Sigillat (près de Nyons) si les associations peuvent se déplacer, sinon on restera dans le Diois si le lieu est un obstacle à leur participation.
- **SAMEDI 4 MARS 2023** : **Assemblée Générale** à Die (à l'ESCDD) à 10 h.
Collectif l'après-midi à 14 h.
- **1er et 2 AVRIL 2023** : week-end « Raquettes-raclette » (+ Collectif si besoin ?)
- **13 et 14 MAI 2023** : TRAVAUX + Collectif
- **1er et 2 JUILLET 2023** : « Fête et rencontres des 30 ans »
- **14 et 15 OCTOBRE 2023** : TRAVAUX + Collectif

Le fonctionnement de l'association La Tour repose beaucoup sur l'investissement des Bornois et cet été a été particulièrement lourd. Il faut reconnaître que l'engagement de ceux qui vivent loin est plus difficile.

Malgré les fêtes et les week-ends qui permettent de faire connaître la Tour, il y a peu de nouvelles personnes qui s'engagent sur place. A long terme, faire vivre les projets pourrait devenir épuisant.

Le modèle du bénévolat arrive de fait à ses limites, le Collectif réfléchit maintenant pour trouver des solutions et transmettre une situation viable.

Le lien affectif que les jeunes de Borne entretiennent avec la Tour est fort, ils se sont engagés avec nous, mais ne résidant pas sur place, et démarrant dans leur vie professionnelle et familiale, ils sont (de façon bien compréhensible) peu disponibles.

Robin qui vit à Glandage continue sa collaboration avec l'Association avec un poste de 20 h/mois (qu'il souhaite toujours limiter à ce maximum). Manon continue la mise à jour des listings, Annie la gestion des parts GFA, et Ben a continué le tri des archives avec Patricia et Françoise.

L'essentiel des activités nécessitant du bénévolat de la Tour se situe en été, lors de l'ouverture du refuge aux randonneurs, lors des différents et nombreux travaux d'entretien et à l'automne avec la coupe de bois. Nous pourrions envisager de sous-traiter une partie du travail à effectuer - le bois et la source - pour se concentrer sur les petits travaux durant les week-ends travaux printemps-automne. Pour les gros chantiers : continuer à organiser des groupes sur des chantiers de plusieurs jours, avec ou sans artisans selon nécessités - CF mail de Sébastien, qui se propose aussi pour organiser et effectuer la partie bois.

Mais au jour le jour, c'est les travaux de secrétariat et de comptabilité pèsent aussi beaucoup. Il faut étudier la possibilité d'envisager de recruter un/des emploi/s qualifiés à ce niveau.

Comment les financer ? Notre situation financière est actuellement encore saine, mais au vu de gros

travaux à venir (assainissement par ex.), il faut prévoir de constituer des provisions ...

- Les emplois aidés ne sont pratiquement plus accordés aux associations.
- Demander des subventions ? Point qui donne matière à discussion (comme déjà lors d'AG précédentes) :

Les « pour » : avoir des subventions ne crée pas nécessairement de contrainte, nous pourrions en demander pour le domaine agricole et la gestion du pastoralisme, ou gestion du patrimoine pour la préservation du milieu naturel, Ben avait fait une demande à l'ADEM pour le local du berger, qui est restée sans réponse.

Les « contre' » : l'obtention des subventions est difficile et hasardeuse. Faire les dossiers demande de l'investissement, par la suite il est nécessaire de rendre des comptes clairs et précis, ce qui crée de nouvelles contraintes. Si on en demande, il faut que ce soit sur des **projets précis**, (par ex. mise aux normes), pour rester libres.

- Une bonne solution pourrait être la mise en commun de ressources avec d'autres assoc' : il faut se rapprocher des assoc' locales (Diois) : **Terres Fermes** basée à Glangage (Coline fait actuellement des recherches de fonds) ; **La Trame, Accueil Solidaire** (nous avons fait un chèque à ce réseau du Briançonnais) pourraient s'occuper des repas pour les fêtes. Nous pourrions également solliciter l'**Accorderie** de Die pour nous aider (association qui met à la disposition des autres ses compétences et savoir-faire sous formes d'échanges de services). On peut envisager des **échanges de services**. Barbara mentionne aussi **La mod** à Die, et le **Collectif Biodiversité du Diois** (qui est en passe de se transformer en association).

Une recherche active de collaboration avec des associations du Diois doit être envisagée pour la mutualisation du secrétariat et l'utilisation d'un logiciel de comptabilité, en différenciant le GFA de l'association (problème du loyer que cette dernière est censée payer au GFA : à remettre en route).

- Les tâches du secrétariat sont évaluées de 5 à 20 h par mois (irrégulier), il faudra séparer les deux comptabilités (GFA et association) ; la question de l'embauche d'un salarié et de la nature de son contrat est évoquée : contrat aidé, service civique, auto-entrepreneur, pigiste, partenaires locaux ? (avantages/inconvénients respectifs)

La déclaration du GFA date de 1993 ; le GFA (structure de propriété collective) a peu d'activité et ne touche pas d'argent (sauf loyer du Groupement Pastoral) mais il est lié à l'asso, qui dégage du bénéfice et finance de fait les travaux (y compris des travaux qui en principe sont du ressort du propriétaire). Cela a fonctionné jusqu'à présent mais peut-être faudra-t-il changer de fonctionnement.

Une liste des tâches qui peuvent être délocalisées sera établie, et des commissions vont être constituées pour établir des relais et soulager les Bornois (**voir ci-dessous**), comme cela avait été fait il y a 10-12 ans quand Jean-Paul avait demandé à être déchargé des tâches qu'il assumait.

Information sur les projets « Sublimes routes du Vercors »

Projets agréés par le Conseil Départemental : 17 sites à aménager, certains de façon modeste, d'autres plus « délirants » ... pour accueillir 120 à 150 000 touristes en plus sur les routes du Vercors. Crédit d'étude : 640 000 € !

Mobilisation de la FAUP (Fédération des Amis et Usagers du Parc), d'où déclaration du Maire de St-Jean en Royans : seuls seraient retenus 4 projets : aménagement du Col du Rousset, du Col de La Bataille, le site du Claps et celui de la Jarjatte. Le projet du Sentier des Gorges des Gâts serait abandonné. Mais la Présidente du **Conseil Départemental de la Drôme** tient mordicus à remettre en selle l'ensemble du projet (l'Isère s'est retirée).

Les rencontres de juillet à La Tour et notre participation aux différentes manifestations nous ont permis de nous rapprocher de la FAUP : un Collectif citoyen s'est adressé à tous les maires du Diois. Le Conseil Municipal de Die a délibéré et voté **contre** les projets (voir déclaration déjà envoyée). Une nouvelle réunion est prévue : la mobilisation se poursuit.

TRAVAUX

- le chauffe-eau est à remplacer (coût : env. 2700 €).
- la porte de la grande pièce au rez-de-chaussée, à remplacer (on ne peut plus la fermer). André va reprendre contact avec le menuisier : environ 3000 €. En attente de livraison
- la source : le « sourcier » doit revenir pour que Misserian puisse élaborer un devis pour le captage (montant environ 10 000 €).
- la salle de bains (en bas) : les travaux sont repoussés, le maçon interrompt son activité (pour raisons de maladie).
- il faudra s'occuper de vider et de nettoyer la cuve

Sont encore à prévoir (et à provisionner ?) :

- la porte (métallique) du local des batteries (voir proposition de Fred)
- les barres d'attache pour les chevaux.
- le fond de la remorque à refaire (elle est toujours garée en plein air). Christian s'en occupe
- les ajustements qu'exigera vraisemblablement la Commission départementale de sécurité.
Pour information : la commission de sécurité est passée le mercredi 12 octobre 2022 :
Mise à jour après la commission : remarques à la marge : peu de remarques
- trouver un système internet qui permettrait d'avoir accès aux réservations.

RETOUR SUR L'ETE 2022 :

Le système de relais hebdo est-il à bout de course ? Recette : 7000 €, mais trop de dépenses, le bénéfice aurait dû être bien meilleur : trop de gaspi car les provisions « sèches » n'ont pas été suffisamment utilisées, mauvaise gestion et suivi des stocks, trop d'achats superflus, en particulier de la part de jeunes équipes insuffisamment impliquées ou formées, achats non bio.

Impliquer plus Robin (STOCKS et courses, savoir refuser commandes inconsidérées).

Le système de commandes de légumes frais à Manon a plutôt bien marché.

Problème du Diois qui a peu de fruits et peu de fruits bio.

Luis a eu parfois du mal avec la gestion des comptes cette année, parfois très mal tenus.

La gestion de l'été a toujours coûté cher (c'est sur l'occupation hors-saison qu'on fait le plus de bénéfices). Mais les repas par ex. n'ont pas été augmentés depuis un certain temps (2019), il faut y réfléchir – sans que leur prix devienne prohibitif. Il n'y a jamais eu, dans l'élaboration des menus, une réflexion sur le coût des matières premières en lien avec le coût du repas. Se poser la question de repas sans viande ?

Comment mieux former/accompagner les gardien-ne-s ?

En 2020, un stagiaire Jérôme est resté 15 jours, et avait fait office de référent. Il avait proposé un certain nombre de pistes très intéressantes ! Peut-être faudrait-il revenir à un système de ce genre pour les équipes non expérimentées (en tout cas mi-juillet -> mi-août). Comment financer ce poste ?

Revenir au système d'un-e gardien-ne expérimenté-e pour superviser une équipe novice ? (difficultés de recrutement). Idée de passer par la formation des gardiens de refuge de montagne : à retenir et étudier. Ou formation école hôtelière ? Problème aussi de recrutement des gardiens : on a eu du mal à trouver pour une des semaines d'août. **Utiliser le carnet d'adresse rempli dans l'été par personnes intéressées qui passaient.**

Commissions et groupes de travail

Tarifs 2023, plaquette, adhésions sur internet, info sur arrhes pour réservations ... :

constitution d'un groupe responsable de ces questions : un groupe ad hoc a la mission de :

- réfléchir à une formule de communication qui ouvrirait une négociation des prix (nuit et repas) en fonction de l'effectif du groupe, par exemple.
- partir d'une idée de prix moyen des repas servis, à partir des données de la saison précédente

- prendre des repères en comparant avec le prix des nuitées en refuge de montagne.
- Le groupe devra faire des propositions sans prendre de décision.

Réservations, demande d'arrhes, désistements :

- recherche d'un site qui permettrait de réserver le gîte par internet, sans forcément passer par le téléphone.

En septembre, alors que La Tour est très demandée sur les week-ends, plusieurs groupes se désistent. D'où l'idée (pas nouvelle) de demander des arrhes aux groupes à partir de 12 (privatisation du refuge): soit 25% d'une nuit du groupe, arrhes remboursables en cas de désistement 21 jours à l'avance ou d'impossibilité d'accès au refuge. Ce fonctionnement est d'ors et déjà mis en place.

Nécessité de déterminer précisément les conditions de désistement acceptables : pas si simple avec les changements de météo, ou si UNE des personnes du groupe tombe malade !

Constitution des groupes de travail :

- « LIENS GFA-ASSOCIATION + dispositions légales & subventions » : Vincent, Hélène, Patricia, Christian (+ Sébastien ?)
- « BOIS & PETITS TRAVAUX, ENTRETIEN SOURCE » : Manon, Nil, Dédé (+ Sébastien)
- « ORGANISATION DE L'ÉTÉ - GARDIENNAGE » : Anne-Claire, Françoise, Barbara, Annie, Nil, Christine
- « COMPTABILITE & SECRETARIAT » : Arnaud, Ben
- « SOURCE & GROS TRAVAUX » : Sébastien ? (en outre responsable des contacts avec le groupement pastoral).

Réactions au courriel de Sébastien V.

- **concernant la fendeuse** : proposer un système de parts et de contrat d'utilisation (sur le modèle de la CUMA – coopérative d'utilisation de matériel agricole, permettant aux agriculteurs de mettre en commun leurs ressources afin d'acquérir des machines). Le contrat permet de régler le temps d'usage de la fendeuse entre les divers participants et de prévoir un fond pour les réparations.
- André propose d'en rester à un système plus simple d'échanges de services : la fendeuse a déjà été payée par La Tour ; elle sera mise à disposition des membres de l'Association La Tour, sans frais ; en échange on demandera de donner quelques heures pour fendre le bois pour le gîte.
- Ben renforce ce point de vue : récupérer des heures de travail pour La Tour, plutôt que de l'argent par le biais de parts. Actuellement, le « deal » passé avec François fonctionne bien (il utilise la fendeuse, et nous offre du temps de travail pour le bois). On a + besoin de temps de travail au bois que d'argent
- D'autres membres du CA trouveraient intéressant d'associer plus largement des personnes à ce système « Cuma », mais on choisit de ne pas étendre le rayon de circulation de la fendeuse. Les détails à régler sont renvoyés au groupe de travail « BOIS ».
- Proposition de Sébastien concernant le gardiennage (en fin de son courriel) : le groupe « ORGANISATION DE L'ÉTÉ » reprendra contact avec lui.

Autres points, divers :

On n'a pas de compte-rendu de la réunion du collectif du 14 et 15 mai 2022 ; Annie se propose d'en rédiger un bref document (Anne-Claire a retrouvé ses notes !!!! vous aurez très vite ce CR)